Valeurs de la République et laïcité

Journées de sensibilisation jeudi 14 et vendredi 15 février 2019 de 9 h 00 à 17h

Le Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté (Ciec) du 6 mars 2015 a mis en place un plan national de formation intitulé *Valeurs de la République et laïcité* à destination de l'ensemble des professionnels et bénévoles qui sont en contact avec le public.
Ce plan, piloté par les Directions régionales de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale (Drjscs) s'appuie sur un kit de formation conçu par un groupe de travail partenarial, dont l'Observatoire de la laïcité, piloté par le commissariat général à l'égalité du territoire (Cget).
Il est décliné et déployé localement par différents canaux comme le Cnfpt, les grandes fédérations d'éducation populaire (les Francas, la Ligue de l'enseignement, les Cemea…), les centres de ressources politique de la ville, le Conseil national des missions locales, la Fédération nationale des centres sociaux et socioculturels, l'Union sociale pour l'habitat, le réseau information jeunesse…

Les objectifs

- Permettre d'adopter une posture professionnelle adaptée à la fonction de chacun et au statut de la structure organisatrice des activités,
- Apporter des réponses précises aux demandes et situations rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions : *« Est-il possible de se présenter au guichet de la préfecture avec un signe religieux visible ? La laïcité interdit-elle d'exprimer sa religion en public ? La loi de 1905 permet-elle à chacun de pratiquer son culte librement ?…*

Les réponses sont fondées sur le droit en matière de respect des principes de laïcité et de non-discrimination, dans une logique de dialogue avec les populations.
L'approche est historique, législative et pratique, tout en offrant un espace d'échanges et de débats.

En Seine-Saint-Denis, Profession Banlieue déploie cette formation en co-animation avec la fédération départementale des centres sociaux.

Le public

Ces journées s'adressent prioritairement à l'ensemble des professionnels et bénévoles des associations intervenant dans les quartiers en politique de la ville (associations de prévention spécialisée, porteurs de projet Réaap, associations de médiation sociale et culturelle…), les centres sociaux et les agents de développement local qui ne peuvent bénéficier des formations du Cnfpt.

Elles auront lieu jeudi 14 et vendredi 15 février 2019, de 9h00 à 17h00 avec un déjeuner sur place pris en charge.

Le nombre de places étant limité à 20 par session, il est nécessaire de s'inscrire et, il est important que les participants s'engagent à suivre les deux jours.

Intervenantes :

Sophia Bouca-Diagne, Profession Banlieue
Faïda Yahiaou, Fédération des centres sociaux de la Seine-Saint-Denis

Profession Banlieue 15 rue Catulienne 93200 Saint-Denis - Tél. 01 48 09 26 36 - Fax 01 48 20 73 88
Profession.banlieue@wanadoo.fr - www.professionbanlieue.org